

LES FORMATIONS SANTÉ-SÉCURITÉ

# La faute inexcusable de l'employeur

ifdSp

institut de formation  
en droit social de Paris

Au cœur du droit, au service des élus

LES FORMATIONS SANTÉ-SÉCURITÉ

TARIF INTER : **600€<sup>NET</sup>**

Tarif par personne pour l'ensemble de la formation incluant le repas du midi.

TARIF INTRA : **SUR DEVIS**



## La faute inexcusable de l'employeur

La reconnaissance de la faute inexcusable est un enjeu majeur pour la réparation des victimes et la prévention. Ce module permet aux élus de comprendre les mécanismes juridiques de la responsabilité civile de l'employeur et leur rôle dans la constitution des preuves.

 DURÉE : 1 JOUR (7 HEURES)

 PUBLIC : MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS DU CSE / CSSCT

 PRÉREQUIS : UNE CONNAISSANCE DES FONDAMENTAUX SSCT, NOTAMMENT VIA LA FORMATION INITIALE, CONSTITUE UN ATOUT POUR TIRER PLEINEMENT PROFIT CETTE JOURNÉE

## Objectifs de la formation

- **Comprendre** la définition juridique et la jurisprudence
- **Maîtriser** la procédure de reconnaissance
- **Identifier** les enjeux financiers et humains
- **Utiliser** les leviers du CSE pour établir la «conscience du danger»



## La faute inexcusable de l'employeur

### Programme

#### 1.1 Fondements juridiques

L'évolution de l'obligation de sécurité : moyens renforcés vs résultat

Articulation avec le régime forfaitaire de la Sécurité Sociale

La jurisprudence «Amiante» et ses évolutions récentes

#### 1.2 Définition et critères de la faute inexcusable

**Critère 1 : La conscience du danger (ce que l'employeur devait savoir).**

**Critère 2 : L'absence de mesures nécessaires de protection.**

Les cas de présomption légale.

#### 1.3 Procédure et réparation

La phase amiable (CPAM) et la phase contentieuse (Pôle social du TJ).

La prescription de 2 ans : points de départ.

Les conséquences : majoration de rente et réparation intégrale des préjudices.

L'impact financier direct pour l'employeur.

#### 1.4 Le rôle stratégique du CSE

L'importance capitale des écrits : PV de réunion, droit d'alerte, rapport d'enquête

Comment le CSE peut aider à constituer le dossier de la victime

Étude de cas : analyse de décisions de justice significatives

## Méthodes pédagogiques

Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, conseils...)

Méthode interrogative (Quiz, QCM...)

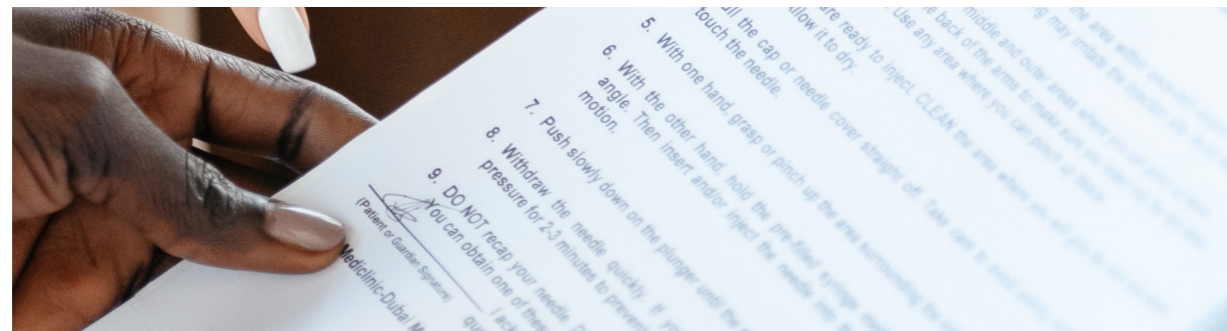
Méthode co-active (échange et interactions, jeux de rôle, formalisation d'un plan d'action)

## Évaluations

Auto-évaluation sur l'atteinte des objectifs

Évaluation de satisfaction à chaud

Programme



Toutes nos formations sont fractionnables et personnalisables

Renseignements et inscriptions au 06 66 05 02 53 - [www.ifdsp.fr](http://www.ifdsp.fr)

©IFDSP • Formations 2026



ifdSp

institut de formation  
en droit social de Paris

106, rue de Patay  
75013 PARIS

06.66.05.02.53

[contact@ifdsp.fr](mailto:contact@ifdsp.fr)

